18 novembre 2026

El Niño accentue la divergence entre l'activité cyclonique dans l'Atlantique et le Pacifique, sur fond de croissance continue du marché des ILS

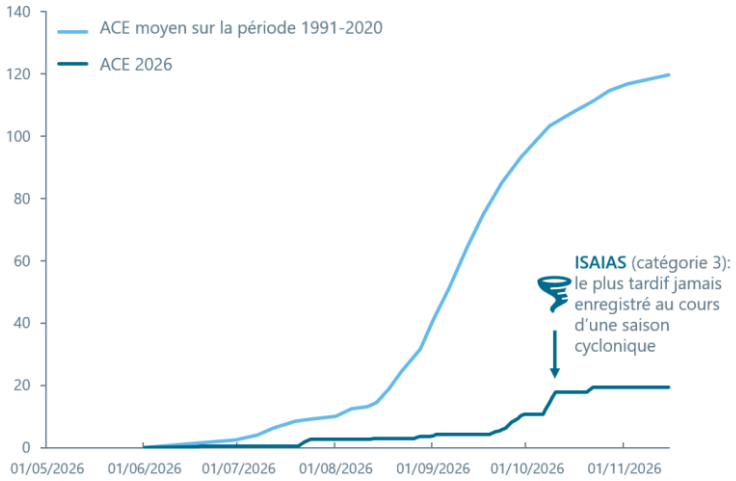
L'activité record dans le Pacifique a fortement contrasté avec une saison cyclonique exceptionnellement calme dans l'Atlantique en 2026. Dans ce bassin, l'activité cyclonique a été freinée par un fort épisode El Niño et un cisaillement du vent record, tandis que le Pacifique Est a enregistré une activité cyclonique sans précédent. Dans un contexte de faible sinistralité, le marché des ILS a poursuivi son expansion, avec des émissions record d'obligations catastrophes depuis le début de l'année et un quatrième trimestre qui s'annonce encore très actif.

Faible activité dans l'Atlantique sous l'effet d'El Niño

La saison 2026 des catastrophes naturelles s'est caractérisée moins par un manque d'activité cyclonique à l'échelle mondiale que par une forte divergence entre les bassins. L'activité dans l'Atlantique est restée exceptionnellement faible, avec dix tempêtes nommées enregistrées au 30 octobre, dont une seule a atteint le stade d'ouragan. L'indice d'énergie cyclonique accumulée (*ACE*)[1] s'est établi à 19, faisant de 2026 la saison cyclonique la plus calme dans l'Atlantique depuis 1983.

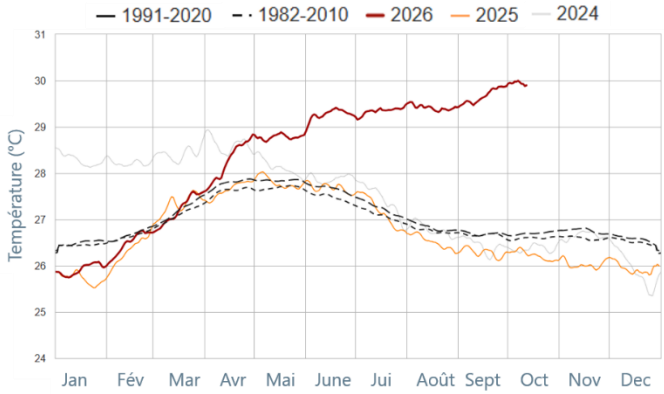
La saison n'a toutefois pas été totalement inactive. Isaias s'est formé dans le golfe du Mexique le 8 octobre, devenant le plus tardif premier ouragan d'une saison atlantique depuis le début des relevés. L'événement n'a généré que des pertes assurées limitées.

Énergie cyclonique accumulée – Saison cyclonique 2026 dans l'Atlantique[2]



Le principal facteur à l'origine de cette faible activité dans l'Atlantique a été un épisode El Niño exceptionnellement marqué. El Niño se caractérise par des températures de surface de la mer supérieures à la moyenne dans le Pacifique tropical central et oriental. Ces conditions modifient la circulation atmosphérique et peuvent accroître le cisaillement vertical du vent dans les Caraïbes et l'Atlantique tropical, où se forment généralement la plupart des ouragans de l'Atlantique.

Températures quotidiennes de surface de la mer en 2026 dans la région de développement d'El Niño (océan Pacifique tropical)[3]

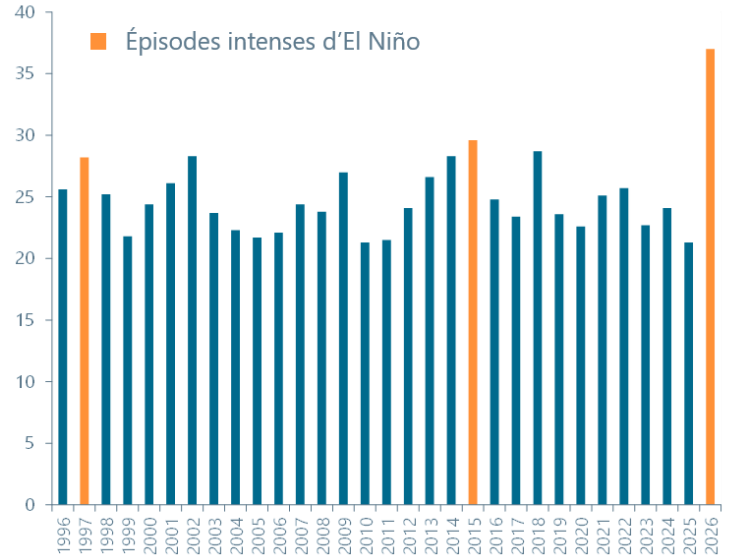


Cet effet a été particulièrement prononcé en août et septembre, lorsque le cisaillement du vent dans les Caraïbes a atteint son niveau le plus élevé jamais enregistré, dépassant nettement les niveaux observés lors des forts épisodes El Niño de 1997 et 2015. Cette vaste zone de cisaillement du vent a agi comme un bouclier protégeant les côtes américaines, en perturbant l'organisation verticale des systèmes tropicaux se déplaçant vers l'ouest depuis l'Afrique et en limitant leur capacité à s'intensifier lors de leur traversée de l'Atlantique tropical.

[1] *L'Accumulated Cyclone Energy (ACE) est un indice utilisé pour mesurer l'activité d'une saison cyclonique. Il combine le nombre d'ouragans, leur durée de vie et leur intensité.*
[2] *Source: Colorado State University*
[3] *Source: Climate Change Institute (University of Maine), Climate Prediction Center (CPC)*

18 novembre 2026

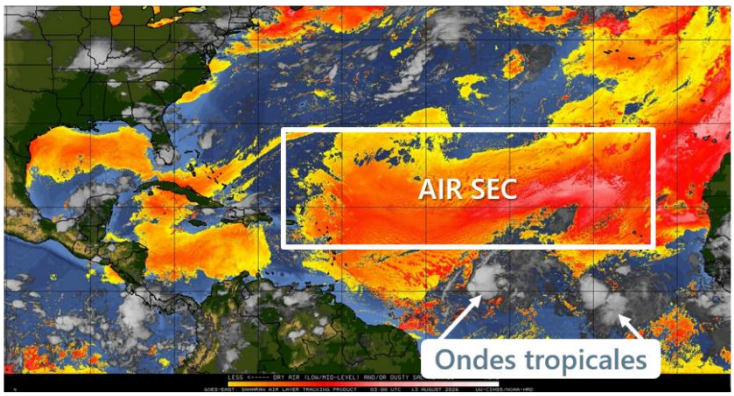
Cisaillement du vent dans les Caraïbes[4] (août-septembre – de 1996 à 2026)



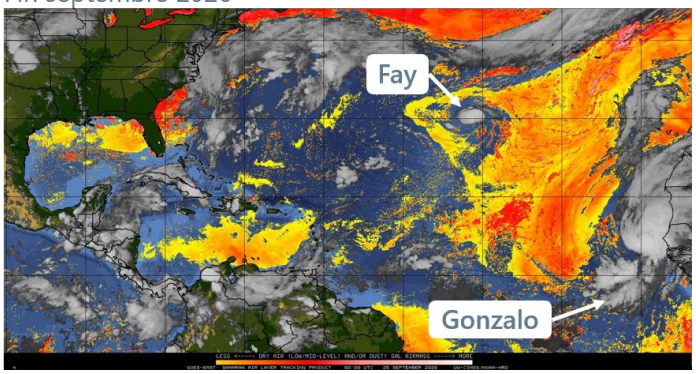
L'air sec a constitué un facteur supplémentaire limitant l'activité cyclonique. D'importantes masses d'air saharien sec et chargé de poussières ont persisté au-dessus de l'Atlantique pendant de longues périodes en août et septembre. L'intrusion d'air sec dans les systèmes en formation peut affaiblir la convection, perturber la structure des tempêtes et contribuer à leur dissipation. La combinaison d'un fort cisaillement du vent et d'une humidité atmosphérique limitée a créé un environnement structurellement défavorable au développement des ouragans dans l'Atlantique.

Situation de l'air sec[5]

Mi-août 2026



Fin septembre 2026

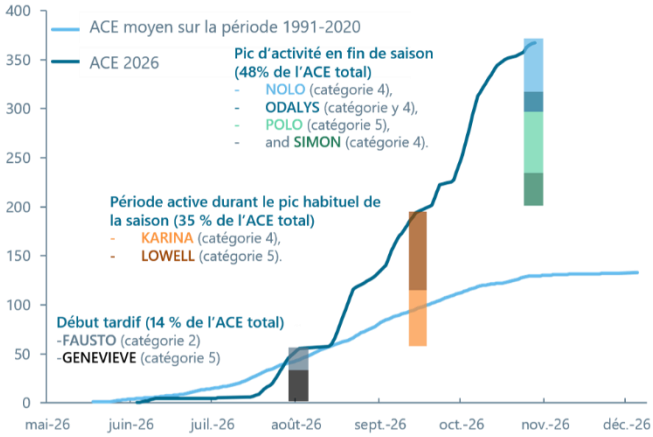


L'activité dans le Pacifique Est atteint des niveaux record

Si El Niño a freiné l'activité cyclonique dans l'Atlantique, il a en revanche favorisé la formation de cyclones tropicaux dans le Pacifique. La saison dans le Pacifique Est a généré un indice ACE de 356, soit le niveau le plus élevé jamais enregistré et près de trois fois supérieur à la moyenne historique. Onze ouragans majeurs ont été recensés, avec une activité concentrée à proximité des côtes mexicaines et une fin de saison particulièrement active.

La saison 2026 peut être divisée en trois phases. Après un démarrage tardif à la fin du mois de juillet, l'activité s'est renforcée de la mi-août à la mi-septembre, avant de s'accélérer fortement en fin de saison. Près de la moitié de l'ACE de la saison a été générée au cours de cette dernière phase, qui a notamment compté plusieurs ouragans puissants. Malgré cette activité météorologique exceptionnelle, aucun de ces événements n'a généré de pertes significatives pour le secteur de l'assurance.

Énergie cyclonique accumulée – Saison cyclonique 2026 dans le Pacifique Est[6]



[4] *Source: SCOR Investment Partners, NOAA CFSR/CFSv2, Tropical Tidbits, Michael Lowry*
[5] *Source: CIMSS Tropical Cyclones*
[6] *Source: Colorado State University*

Trois ouragans majeurs dans le Pacifique Est ont menacé l'obligation catastrophe paramétrique IBRD CAR 133 Mexico entre la mi-septembre et la mi-octobre, sans toutefois déclencher de paiement. Dans le Pacifique Nord-Ouest, l'activité a également été soutenue, mais aucun typhon n'a touché terre au Japon.

Les capacités disponibles sur le marché influencent les perspectives de tarification des ILS

Dans cet environnement de sinistralité relativement limitée, les spreads implicites des obligations catastrophes ont diminué au troisième trimestre, principalement sous l'effet de la saisonnalité des prix sur le marché secondaire. Les émissions sur le marché primaire des obligations catastrophes devraient rester très soutenues au quatrième trimestre et porter le volume annuel à un niveau record supérieur à USD 25 milliards. Les spreads des obligations catastrophes pourraient encore se resserrer d'ici la fin de l'année, les volumes importants d'émissions devant être aisément absorbés par les capacités significatives disponibles sur le marché. La poursuite d'un volume d'émissions soutenu devrait toutefois contribuer à maintenir les niveaux de tarification des obligations catastrophes.

Sur le marché privé des ILS, les niveaux de tarification restent historiquement élevés, bien que la tendance à la normalisation se poursuive. Du côté des ILW, les premières indications pour les renouvellements du 1er janvier 2027 font état d'un certain resserrement, tandis que les conditions contractuelles sont restées globalement stables. Dans la réassurance dommages catastrophes, les tarifs devraient de nouveau baisser lors des renouvellements de janvier, mais moins fortement que l'an dernier. Les premières indications suggèrent des baisses de l'ordre de 8 % à 12 %. Malgré cet assouplissement, les niveaux de tarification de la réassurance dommages catastrophes devraient rester favorables en 2027, soutenus par une souscription disciplinée, des conditions contractuelles solides et des fondamentaux de marché globalement favorables.

À plus long terme, le marché des obligations catastrophes devrait prochainement dépasser USD 70 milliards, portant la taille du marché global des ILS au-delà de USD 150 milliards. La demande soutenue des sponsors et la croissance de l'ensemble des segments du marché des ILS élargissent l'univers d'opportunités pour les investisseurs, mais l'abondance des capacités contribue en même temps à exercer une pression sur les niveaux de tarification. Dans cet environnement en évolution, la diversification, le *sourcing* propriétaire des transactions et une sélection rigoureuse des risques jouent un rôle croissant dans la construction de portefeuilles résilients et la création de valeur à long terme à l'approche de 2027.

18 novembre 2026

CONTACT

Service Clients
+33 (0)1 53 64 65 50

scorip.sales@scor.com
www.scor-ip.com

Siège
5 Avenue Kléber, 75016 Paris, France

INFORMATION IMPORTANTE

Ce document est publié par SCOR Investment Partners SE (ci-après SCOR IP) une société de gestion d'actifs au capital de 15 500 000 euros. SCOR IP est agréée en tant que société de gestion et gestionnaire d'investissements alternatifs (AIFM) en France, réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Ce document est fourni à titre informatif uniquement et contient des informations, des opinions, des hypothèses et des estimations ainsi que des chiffres que SCOR IP considère comme fondés ou exacts à la date de publication, compte tenu du contexte économique, financier ou de marché à ce moment-là. Les informations contenues dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les performances passées ou cibles ne préjugent pas des rendements futurs. Il n'y a aucune garantie que les prévisions positives se réaliseront à l'avenir. Les performances futures sont soumises au régime fiscal en vigueur, qui dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et qui peut évoluer à l'avenir. L'existence d'un enregistrement ou d'une autorisation n'implique pas qu'une Autorité de régulation ait déterminé que ces produits sont adaptés aux investisseurs. Ce document ne doit pas être interprété comme une offre, une sollicitation d'achat ou de vente, ni comme un conseil en investissement. Il ne constitue en aucun cas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les informations contenues dans le présent document sont communiquées à titre confidentiel et ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou diffusées sans l'accord écrit préalable de SCOR IP. Le présent document est une communication commerciale destinée exclusivement aux investisseurs professionnels tels que définis dans la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, telle que modifiée (MiFID). Veuillez-vous référer aux pays d'enregistrement de chaque fonds et vous renseigner auprès de votre conseiller financier pour savoir si un fonds est disponible dans votre pays et pour votre groupe d'investisseurs. Avant de prendre toute décision d'investissement, les investisseurs doivent lire le Prospectus, ses annexes SFDR, le Document d'Information Clé (« DIC »), ensemble désigné comme étant les "documents du fonds", et les informations relatives au produit SFDR publiées sur le site web. Les documents du fonds et les informations concernant les installations et le distributeur dans votre pays sont disponibles sur scor-ip.com ou sur demande auprès de la société de gestion. Document commercial publié le 18.11.2026 - SCOR Investment Partners SE, tous droits réservés.